

MISSION 1-A

FACILITER LE LIEN ENTRE LES JEUNES ET LA MISSION LOCALE

Objectif d'intérêt général

Favoriser l'accès au droit commun pour tous les jeunes.

La mission

Le volontaire a pour mission de favoriser la rencontre entre pairs pour permettre aux jeunes de mieux s'approprier les espaces de la Mission Locale comme un lieu d'expression et d'écoute de leurs attentes et besoins.

Activités

Le volontaire est amené à intervenir auprès des jeunes pour :

→ Être à l'écoute de leurs attentes et faire le lien avec les professionnels de la Mission locale (conseillers, chargés d'accueil, etc.)

→ Aller à leur rencontre pour ouvrir le dialogue (dès les temps d'attente des entretiens, les réunions collectives, dans les lieux de vie du territoire tels les associations sportives, maison de quartier,...)

→ Favoriser l'expression de cette parole des jeunes au sujet des services qu'ils utilisent au sein de la Mission Locale (ateliers collectifs, formations, bilans santé,...) et concernant les thèmes qui intéressent la jeunesse (orientation professionnelle,

emploi, formation, citoyenneté...)

→ Faciliter les liens entre les jeunes au sein de la Mission Locale, notamment en organisant des moments de convivialité (petits déjeuners rencontres, sorties culturelles, sportives,...)

→ Aider ou accompagner physiquement les jeunes qui le souhaitent dans leurs démarches de la vie quotidienne

Points d'alerte

→ Le volontaire doit être en contact avec les jeunes venant à la Mission Locale. Cela doit être le cœur de la mission

→ Les tâches administratives doivent être marginales et venir uniquement en soutien à la mission. Les missions doivent être clairement distinctes des fonctions de chargé d'accueil.

→ Un volontaire ne doit jamais avoir accès à I-Milo afin de garantir les conditions de confidentialité des données sur les jeunes

→ La création d'un site Internet, de contenus vidéos, radios ou photos ne peuvent pas être la finalité et le cœur de la mission du volontaire.

→ Le volontaire ne pourra pas être chargé de transporter le public.

Retrouver le témoignage
d'un professionnel de
Mission Locale qui a mis
en œuvre cette mission
www.unml.info
(rubrique Service Civique)